



Commune de BALGAU
Département du Haut-Rhin

**Procès-verbal des délibérations
du Conseil Municipal
de la commune de Balgau
de la séance du 12 janvier 2015**

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 13

Sous la présidence de Monsieur ROUX Christophe, 1^{er} Adjoint

Présents : BIXEL Chantal, FULHABER Bernard, FURSTOSS Marcel,
BRENDLE Marie-Paule, JECKER Raphaël, BIXEL-BONJEAN Mélanie,
EGLER Sébastien, KURY David, MININGER Patrice, SCHERRER Dominique,
KELLER Claude, WALTER Valérie

Ont donné procuration :

ENGASSER Pierre donne procuration à ROUX Christophe
FOURNEL Anne donne procuration à JECKER Raphaël

Absent non excusé : /

Absent excusé et non représenté : /

Secrétaire de séance : Laura RIEGERT

Ordre du jour

0. Approbation du PV du 17 décembre 2014
1. Plan communal de sauvegarde
2. Décision modificative
3. Divers
 - Contrat de service SPA
 - Devis horloge
 - Point sur la commémoration du 7 février
 - Invitations
 - Réunion de commissions
 - Informations
4. Chasse (huis clos)
5. Personnel (huis clos)

Monsieur le 1^{er} Adjoint souhaite la bienvenue à tous les membres présents, ouvre la séance à 20 heures, et invite le Conseil à respecter une minute de silence en mémoire des victimes des attentats.

0. Approbation du PV de la séance du 17 décembre 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2014.

1. Plan communal de sauvegarde

Le Plan communal de sauvegarde doit être mis à jour suite au renouvellement du Conseil Municipal.

Un travail de fond doit être mené par la commission. La validation du PCS devra se faire en concertation avec la directrice de l'école.

Les propositions déjà retenues sont les suivantes :

- Directeur des opérations concernant le village et chef des opérations de secours : le Maire ou son représentant
- Responsable des relations publiques : Christophe ROUX
- Secrétariat : Laura RIEGERT
- Responsable population : Chantal BIXEL et Valérie WALTER
- Responsables des ERP : Patrice MININGER et Anne FOURNEL
- Responsables économies : Marcel FURSTOSS et Claude KELLER
- Responsable logistique: Bernard FULHABER.

Le Conseil prend acte.

2. Décision modificative

Monsieur le 1^{er} Adjoint informe le Conseil qu'afin de pallier au paiement du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), il y a lieu d'effectuer une décision modificative, les crédits ouverts au budget étant insuffisants :

Crédit à ouvrir au chapitre 14		Crédit à réduire au chapitre 11	
Article 73925 Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	+ 3 296 €	Article 61521 Terrains	- 3 296 €

Sur proposition du 1^{er} Adjoint, le Conseil à l'unanimité des présents, valide les virements de crédits tels que présentés ci-dessus.

3. Divers

- Contrat de service SPA

Monsieur le 1^{er} Adjoint donne lecture du courrier de la SPA concernant le renouvellement du contrat de prestations de services pour les missions de service public et fourrière. Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SDIS s'est désengagé et n'effectue plus le ramassage des animaux errants, cela a donc induit des coûts supplémentaires pour la SPA. Les tarifs vont donc être revus à la hausse pour les années à venir :

- 2015 : 0,73 € TTC / habitant, ce qui représenterait une hausse de 46,3 % par rapport à 2014
- 2016 : 0,83 € TTC / habitant
- 2017 : 0,93 € TTC / habitant.

L'association « Nom d'1 chien » de la commune pourrait être mise à contribution en cas de besoin, ainsi que les pompiers par un investissement au niveau matériel (cage, lasso ...).

Considérant l'augmentation constante du coût du service et des interventions quasi nulles ces dernières années, le Conseil décide à l'unanimité des présents :

- De ne pas donner suite au renouvellement de ce contrat
- D'autoriser l'acquisition de matériels de capture pour les pompiers

- Horloge de l'Eglise

Monsieur le 1^{er} Adjoint apporte les précisions complémentaires concernant les devis de remplacement de l'horloge de l'Eglise avec la sonnerie des ¼ heures.

Pour l'entreprise Sonorest, le montant total s'élève à 8 152,80 € TTC, quant à l'entreprise Bodet, celle-ci propose un montant total de 3 957,48 € TTC auquel il est proposé deux options : une antenne de synchronisation pour 290 € HT et une pose de l'horloge dans le chœur et le remplacement du coffret électrique des cloches pour 1102 € HT, d'où un coût total avec les deux options de 5 627,88 € TTC.

La 1^{ère} option, comme indiquée lors de la précédente séance, permet d'automatiser les changements d'heure été / hiver et de maintenir l'horloge en cas de coupure de courant. La 2^e option permet de remplacer le coffret actuel qui a plus de 30 ans et le déplacement dans le chœur permettrait de suspendre l'horloge pendant la sonnerie pour les messes pour protéger les tintements.

Concernant la maintenance, l'entreprise Bodet propose un contrat pour les cloches et l'horloge de 230 € / an.

Considérant ces éléments, le Conseil décide à l'unanimité des présents de valider le devis de l'entreprise Bodet avec les deux options pour un montant total de 5 627,88 € TTC.

- Point sur la commémoration du 7 février

Monsieur le 1^{er} Adjoint donne la parole à Mme Chantal BIXEL, Adjointe au Maire, qui effectue un point sur l'avancée de la commémoration du 7 février. Le RMT de Meyenheim participera, sous forme de délégation, à la manifestation. Le Conseil Municipal des Enfants prendra également part à la commémoration. Il reste encore à voir la possibilité de voir les enfants de l'école y participer.

- Invitations

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle que les vœux du Maire auront lieu vendredi 16 janvier à 19h.

Les membres du Conseil sont également invités à assister au match de la 32^e de finale de la coupe de France départementale de handball entre Fessenheim et Besançon le 18 janvier à 16h à la salle des sports de Fessenheim.

- Informations

Monsieur le 1^{er} Adjoint informe qu'un permis de régularisation a été déposé la 1^{ère} semaine de janvier concernant des extensions rue du Rheinfeld.

Le Conseil souhaite qu'un courrier soit adressé à la DDT en charge de l'instruction afin d'obtenir des informations quant à la faisabilité d'une telle démarche.

Autre sujet : il est proposé d'envisager de mettre en place un râtelier à vélo au niveau de la chapelle.

- Réunion de commissions

Les commissions bâtiment voirie et urbanisme sécurité se réuniront samedi 07 février à l'issue de la commémoration de la Libération afin d'étudier la sécurisation de l'entrée Nord du village et les devis paysagers pour l'aménagement du carrefour.

4. Chasse (huis clos)

5. Personnel (huis clos)

La séance est clôturée à 22h00.